

## ***Marcher selon l'esprit (12)***

### **N'ATTRISTEZ POINT LE SAINT-ESPRIT**

#### ***LA PREMIÈRE CONDITION D'UNE SPIRITUALITÉ VÉRITABLE***

Les chrétiens sont tenus de vivre tous les instants de leur vie avec le Saint-Esprit de Dieu. Pour eux la vie est une union vitale moment par moment avec Celui qui est infiniment Saint. En conséquence, le péché chez le chrétien est le contraire même de toute manifestation vraie de l'Esprit dans la vie.

#### ***CE QUI ATTRISTE L'ESPRIT***

Le péché détruit la spiritualité. Il en est ainsi nécessairement, car là où le péché est toléré dans la vie quotidienne du croyant, l'Esprit, qui habite en lui, ne peut plus l'employer comme moyen de bénédiction, mais Il doit plaider avec lui. On ne travaille plus ensemble, on s'obstine! Donc la puissance de l'Esprit n'est plus utilisé pour donner une direction ou pour enseigner mais plutôt pour redresser une situation et convaincre de péché.

La Bible n'enseigne pas que l'Esprit Se retire à cause du péché du chrétien en qui Il habite: Il est plutôt *attristé* par le péché. L'enfant de Dieu vit ou bien avec un Esprit attristé, ou bien avec un Esprit non attristé. La personne sauvée devrait vivre sous le plein conseil du SE. La conscience de l'homme est une jauge qui sert à évaluer ce que nous recevons comme information. Nous savons que lors de la chute notre conscience a été déconnecté de la source divine pour se connecter sur nous même ou autre chose.

Le niveau de la conscience humaine doit faire place à un niveau de jugement qui lui soit infiniment supérieur. La manière de vivre d'un chrétien, ou bien attriste ou bien n'attriste pas le Saint-Esprit de Dieu. L'apôtre Paul parle du fait que sa conscience lui rendait témoignage par le Saint-Esprit (Rom. 9:1). Il est tout à fait probable que l'Esprit Se sert de la conscience comme d'une faculté humaine, mais Il lui inculque certainement le niveau nouveau de la sainteté infinie de Dieu. L'injonction adressée à celui en qui habite l'Esprit est: «N'attristez pas le Saint-Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption» (Éph. 4:30).

Une vie spirituelle véritable dépendra donc de la compréhension juste du problème du péché dans la vie journalière du croyant. Dieu a parlé clairement à ce sujet, et on verra que l'enseignement de la Bible concernant les péchés des chrétiens est double:

Dieu a pourvu à ce que le péché de Son enfant puisse être *prévenu*; Il a pourvu également à ce que les conséquences du péché, si celui-ci a été commis, puissent être *guéries*. Il est très nécessaire que cette double classification du dessein de Dieu, dans Sa manière d'agir à l'égard du péché chez Ses enfants, soit reconnue.

## LE REMÈDE AUX EFFETS DU PÉCHÉ CHEZ LE CHRÉTIEN

Que doit faire un chrétien qui a péché? Quelle est la condition divine pour la guérison des ravages du péché dans la spiritualité du croyant? Nous n'essaierons pas d'établir ici une nomenclature des péchés qui entravent l'Esprit. Il est attristé par chaque péché, comme par tous, et Il est parfaitement capable de convaincre celui en qui Il habite du péché ou des péchés particuliers qui L'attriste

Il n'est question ici que d'un péché *connu*, car personne ne saurait agir intelligemment vis-à-vis d'un péché inconnu. Cette première condition de vraie spiritualité concerne des questions bien *définies*. C'est le péché qui, en attristant l'Esprit, est devenu un sujet de controverse distinct; car le terme « attrister l'Esprit » se rapporte autant à une expérience du coeur chez celui en qui l'Esprit habite qu'à l'attitude personnelle de l'Esprit vis-à-vis du péché. Il s'agit donc d'un mal bien défini dont l'enfant de Dieu a été rendu conscient par l'Esprit. Un tel péché *connu* doit être traité selon les directions exactes de la Parole de Dieu.

Le but de l'ennemi est toujours de nous amener dans le péché sans que nous nous en rendions compte. Des ténèbres spirituelles peuvent être expérimentées, c'est le privilège du chrétien de pouvoir prier pour être éclairé. Il arrive souvent que l'état mental soit influencé par des conditions physiques, et dans ce cas il ne faut pas automatiquement attribuer la maladie au péché.

Dans la Bible, l'offre divine et la condition de la guérison du péché pour une personne non sauvée sont dans un mot « *crois* ». L'oeuvre divine du salut comporte beaucoup d'autres merveilles que le pardon des péchés, mais le salut dépend uniquement de la *foi*.

Un pécheur moins ses péchés ne sera pas un chrétien pour autant, car le salut est davantage qu'une soustraction, c'est une addition. « Je leur donne la vie éternelle » (Jean 10:28). Ainsi donc, la question du péché chez l'inconverti doit être traitée comme une partie, mais jamais comme un élément séparé, de l'oeuvre divine du salut, et ce salut dépend de *la foi*.

De la même façon, l'offre divine pour la guérison des effets du péché dans la vie du chrétien sont dans un mot: « *confesser* ». Le sens vital de ce mot et son rapport à la question de la guérison du péché chez un enfant de Dieu sont une

doctrine importante, quoique fort négligée, de la Parole de Dieu. Le moyen de retrouver la bénédiction perdue pour un croyant qui a péché est le même, que ce soit avant ou après la croix, et l'enseignement biblique sur la restauration d'un croyant est contenu dans sept passages principaux.

## ***LES SEPT PASSAGES FONDAMENTAUX***

### ***Premièrement, Christ seul peut purifier du péché (Jean 13:1-11).***

Le fait que les péchés des chrétiens doivent être purifiés par le Christ seulement est révélé dans Jean 13:1-11.

**Joh 13:1** Or, avant la fête de Pâque, Jésus, sachant que son heure était venue pour passer de ce monde au Père, ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, les aima jusqu'à la fin. Joh 13:2 Et pendant qu'ils étaient à souper, le diable ayant déjà mis dans le coeur de Judas Iscariote, fils de Simon, de le livrer, Joh 13:3 -Jésus, sachant que le Père lui avait mis toutes choses entre les mains, et qu'il était venu de Dieu, et s'en allait à Dieu, Joh 13:4 se lève du souper et met de côté ses vêtements; et ayant pris un linge, il s'en ceignit. Joh 13:5 Puis il verse de l'eau dans le bassin, et se met à laver les pieds des disciples, et à les essuyer avec le linge dont il était ceint. Joh 13:6 Il vient donc à Simon Pierre; et celui-ci lui dit: Seigneur, me laves-tu, toi, les pieds? Joh 13:7 Jésus répondit et lui dit: Ce que je fais, tu ne le sais pas maintenant, mais tu le sauras dans la suite. Joh 13:8 Pierre lui dit: Tu ne me laveras jamais les pieds. Jésus lui répondit: Si je ne te lave, tu n'as pas de part avec moi. Joh 13:9 Simon Pierre lui dit: Seigneur, non pas mes pieds seulement, mais aussi mes mains et ma tête. Joh 13:10 Jésus lui dit: Celui qui a tout le corps lavé n'a besoin que de se laver les pieds; mais il est tout net; et vous, vous êtes nets, mais non pas tous. Joh 13:11 Car il savait qui le livrerait; c'est pourquoi il dit: Vous n'êtes pas tous nets.

P.S. Comment le diable s'y est-il pris pour mettre le dessein de livrer Jésus dans le coeur de Juda?

Ce passage est au début même des entretiens de la chambre haute. Peu d'heures auparavant, le Christ avait adressé Son discours d'adieu au peuple d'Israël, mais dans la chambre haute, Il fait Ses adieux à Ses disciples, non pas comme Juifs, mais comme à ceux qui sont « entièrement nets » (v.10). C'est d'eux qu'Il dit également: « Déjà vous êtes purs, à cause de la parole que je vous ai annoncée » (Jean 15:3).

Dans cette conversation, Il parle par anticipation des conditions et des relations nouvelles dans lesquelles Sa mort sur la croix devait introduire les disciples. Il est important de noter que Son premier enseignement touchant la relation actuelle du chrétien avec Dieu avait trait à la purification de la souillure, faisant ainsi ressortir son importance dans l'estimation divine.

Le chemin du salut a été révélé dans les chapitres précédents de cet évangile, mais à partir du chapitre treize, le Seigneur parle à ceux qui sont sauvés, et Il leur parle de la purification divine de leurs souillures. Il Se leva de table, ôta Ses vêtements et prit un linge, dont Il Se ceignit (les insignes du serviteur). Ensuite, Il versa de l'eau dans un bassin, et Il Se mit à laver les pieds de Ses disciples. Nous avons ici une miniature d'une oeuvre beaucoup plus considérable, lorsqu'Il « se leva » de la communion avec Son Père dans le ciel, Se dépouilla des vêtements de Sa gloire et S'humilia Lui-même en prenant une forme de serviteur et en Se rendant obéissant jusqu'à la mort de la croix

**Php 2:5** Ayez en vous les sentiments qui étaient en Jésus Christ, **Php 2:6** lequel, existant en forme de Dieu, n'a point regardé comme une proie à arracher d'être égal avec Dieu, **Php 2:7** mais s'est dépouillé lui-même, en prenant une forme de serviteur, en devenant semblable aux hommes; et ayant paru comme un simple homme, **Php 2:8** il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix.

Afin que nous puissions recevoir « le lavage de la régénération » Tit 3:5 il nous sauva, non sur le principe d'oeuvres accomplies en justice par nous, mais selon sa propre miséricorde, par le lavage de la régénération, et le renouvellement de l'Esprit Saint,

Dans cette oeuvre plus grande, il y a la pleine purification; dans l'autre, une purification partielle préfigurée par le lavement des pieds seulement de celui qui, autrement, est « entièrement pur » 13:10 Jésus lui dit: Celui qui a tout le corps lavé n'a besoin que de se laver les pieds; mais il est tout net; et vous, vous êtes nets, mais non pas tous.

Cette double purification était aussi typifiée par la purification prescrite au prêtre de l'Ancienne Alliance. Quand celui-ci entrait dans son ministère, il recevait un bain cérémoniel, pour tout le corps, *une fois pour toutes* (Ex. 29:4). Cependant, il était tenu de se laver les mains et les pieds à la cuve d'airain avant chaque fonction de son ministère et de son service (Ex. 30:17-21). De même le croyant de la Nouvelle Alliance, bien que purifié une fois pour toutes quant à son salut, doit aussi être purifié **journalièrement** de toute souillure, et Christ seul peut le rendre pur.

***Deuxièmement, la confession est la seule condition de communion, de pardon et de purification (1 Jean 1:1-2:2.).***

**1Jn 1:1** Ce qui était dès le commencement, ce que vous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché, concernant la parole de la vie 1Jn 1:2 (et la vie a été manifestée; et nous avons vu, et nous déclarons, et nous vous annonçons la vie éternelle, qui était auprès du Père et qui nous a été manifestée); 1Jn 1:3 ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous aussi vous ayez communion avec nous: or notre communion est avec le Père et avec son Fils Jésus Christ. 1Jn 1:4 Et nous vous écrivons ces choses, afin que votre joie soit accomplie. 1Jn 1:5 Et c'est ici le message que nous avons entendu de lui et que nous vous annonçons, savoir que Dieu est lumière et qu'il n'y a en lui aucunes ténèbres. 1Jn 1:6 Si nous disons que nous avons communion avec lui, et que nous marchions dans les ténèbres, nous mentons et nous ne pratiquons pas la vérité; 1Jn 1:7 mais si nous marchons dans la lumière, comme lui-même est dans la lumière, nous avons communion les uns avec les autres, et le sang de Jésus Christ son Fils nous purifie de tout péché. **1Jn 1:8 Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est pas en nous.** 1Jn 1:9 Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés et nous purifier de toute iniquité. 1Jn 1:10 Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous le faisons menteur et sa parole n'est pas en nous. **1Jn 2:1** Mes enfants, je vous écris ces choses afin que vous ne péchiez pas; et si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus Christ, le juste; 1Jn 2:2 et lui est la propitiation pour nos péchés, et non pas seulement pour les nôtres, mais aussi pour le monde entier.

Une perfection absolue (sans péché aucun) n'est pas demandée par ce passage. Il n'est pas commandé au chrétien de *devenir* la lumière, Dieu seul l'est par Lui même; le sens de ce passage est plutôt qu'il peut y avoir un ajustement immédiat à la lumière que Dieu a répandue dans la vie par le Saint-Esprit. Il a exigé de nous la *confession*. Quand Il nous convainc de péché, ou quand Il est attristé par quelque péché, il faut régler *de suite* la situation créée par ce péché.

Le passage déclare plus loin qu'il n'y a qu'une seule condition à la cure des effets du péché dans la vie du croyant. « Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner et pour nous purifier de toute iniquité» (v.9). Il ne s'agit pas de la *miséricorde* et de la *bonté*, mais le texte dit qu'Il est *fidèle* et *juste* pour pardonner, et tout est accordé sous la seule condition de la *confession*. Il est «*fidèle*» vis-à-vis de Son enfant, car c'est toujours et uniquement à notre Père que nous avons affaire (2: 1). Il est «*juste*» à cause du sang expiatoire qui a été répandu pour couvrir la puissance de condamnation de chaque péché (Jean 5:24). C'est ainsi qu'en toute justice le pardon du Père est exercé à l'égard de Son enfant.

Le pardon divin n'est jamais un acte d'indulgence. Dieu ne peut pardonner justement que lorsque Sa sainteté a été pleinement satisfaite. Le sens premier du mot pardon, dans les Écritures, est *rémission*. Il représente l'acte divin de séparation du pécheur d'avec le péché. Le pardon humain est simplement une remise de la peine; le pardon divin n'est exercé que là où la peine, selon les termes de Sa justice infinie, a d'abord été exécutée sur le pécheur ou son Substitut.

Ceci était vrai sous l'Ancienne Alliance: « C'est ainsi que le sacrificateur fera pour cet homme l'expiation du péché qu'il a commis, et il lui sera pardonné» (Lév. 4:35). Le pardon n'était possible pour Dieu que lorsqu'il y avait eu une parfaite expiation pour le péché. De même, sous la Nouvelle Alliance, ou après que le Sacrifice a été offert pour nous à la Croix, il nous est dit que le sang de Jésus-Christ *est devenu* la propitiation suffisante pour nos péchés. « Ceci est mon sang, le sang de l'alliance qui est répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés» (Matth. 26: 28).

Ce pardon est en vue de restaurer d'un état où il est privé de la communion divine, dans la pleine bénédiction de la communion avec le Père et avec Son Fils. Ceci s'opère entièrement dans le cercle de la famille, et la restauration a lieu en vue de la pleine jouissance de ces bénédictions. Ce n'est pas une restauration de la *qualité de fils* - de cela la Bible ne sait absolument rien. C'est une restauration de la *communion*.

La souillure d'un chrétien peut être pardonnée et purifiée sous la seule condition d'une confession inspirée par une ***véritable repentance*** de coeur. Nos péchés ne nous sont pas pardonnés parce que nous en *demandons* le pardon. C'est quand nous les *confessons* que nos péchés nous sont pardonnés. Il ne servira à rien de remplacer la confession par la prière, bien que la prière puisse être le moyen d'exprimer une véritable douleur d'avoir péché.

Des multitudes prient pour le pardon des pécheurs qui n'ont fait aucune confession de leur péché. Il n'y a rien dans l'Écriture pour l'enfant de Dieu sous la grâce qui justifie une telle substitution. La vérité contenue dans ce passage ne saurait s'appliquer aux inconvertis. Quand ceux-ci *croient*, ils reçoivent le pardon de leurs péchés comme une partie de leur plein salut. L'enfant de Dieu est pardonné quand il fait une pleine *confession*.

### ***Troisièmement. Le jugement de soi-même sauve du châtement (1 Corinthiens 11:31-32).***

Le troisième grand passage se rapportant à la cure des effets du péché dans la vie du croyant se trouve (sans référence au contexte important) dans 1 Corinthiens 11:31-32 :

«Si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés. Mais quand nous sommes jugés, nous sommes châtiés par le Seigneur, afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde ». La révélation complémentaire importante fournie par ce passage est contenue dans l'ordre qu'elle met au jour. Elle nous montre ici le Père attendant que Son enfant en état de péché se juge lui-même ou confesse son péché; mais si l'enfant de Dieu ne veut pas se juger lui-même par une entière confession de son péché, le Père céleste doit alors le juger. Quand l'enfant est ainsi jugé par le Père, il est châtié. Ceci, il faut le remarquer, est fait dans un but bien défini: « Afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde ». Il peut y avoir châtement pour l'enfant de Dieu, mais il ne saurait y avoir condamnation. La grâce merveilleuse du Père se montre dans Son bon vouloir à attendre jusqu'à ce que Son enfant se soit jugé lui-même; mais en Père juste qu'Il est, Il ne peut passer l'éponge sur le péché non confessé de Son enfant. Si celui-ci néglige de se juger lui-même, le Père est contraint de lui administrer un châtement.

***Quatrièmement, le châtement est la correction du Père pour éduquer son enfant qui a péché (Hébreux 12:3-15).***

Le passage central de la Bible sur le châtement se trouve dans Hébreux 12:3-15, et devrait être rangé parmi les textes les plus importants sur la cure des effets du péché dans la vie du chrétien. Par ce passage de l'Écriture, nous comprenons que le châtement est la correction du Père pour *chacun* de Ses enfants; car Il a dit: Le Seigneur châtie celui qu'il aime » (v. 6); et, dans le châtement, « c'est comme des fils que Dieu vous traite» (v. 7).

Une telle correction par le châtement a en vue « que nous participions à sa sainteté» (v. 10). Le châtement est plus que la correction et la punition. La signification de ce mot implique l'idée d'éducation et de développement. En conséquence, il peut être administré par le Père dans le but d'instruire, de cultiver et d'éduquer Son enfant. La révélation de Dieu nous donne la lumière quant à la forme générale que Son châtement peut prendre. Il est raisonnable de conclure que le Père traite Ses enfants individuellement et que Ses moyens sont divers.

Dans 1 Corinthiens 11:30, nous lisons au sujet des jugements du Père sur le péché de Ses enfants: « C'est pour cela qu'il y a parmi vous beaucoup d'infirmités et de malades, et qu'un grand nombre sont morts ». L'infirmité, la maladie et même la mort peuvent donc être comprises parmi les moyens que le Père peut employer envers Ses enfants récalcitrants. Il ne faut pas en tirer la conclusion que l'infirmité, la maladie et la mort parmi les croyants soient *toujours* un châtement de Dieu. Le texte en question enseigne que le châtement peut prendre ces formes particulières.

Dans Jean 15:1-17, nous trouvons un enseignement concernant l'importance de demeurer en Christ. Cette expression n'est qu'un autre terme pour signifier la vie de spiritualité véritable. Dans ce passage de l'Écriture, nous sont dévoilées quelques-unes des conséquences pour celui qui ne demeure pas en Christ.

Le sarment qui ne porte point de fruit est retranché de sa place. Il ne cesse pas d'être un sarment, mais il est évidemment retranché de cette relation pour «être avec Christ» (Phil. 1 :23). Cette déclaration correspond à celle-ci : « un grand nombre sont morts ». Le fait de ne pas demeurer en Christ entraîne aussi comme conséquence la perte de la puissance dans la prière, la perte de la capacité de porter du fruit et de servir, ainsi que la perte de la joie et de la communion avec le Seigneur.

La main de Dieu peut se faire sentir d'une manière excessivement lourde. David décrit, comme suit, son expérience, lorsqu'il «se taisait» ou refusait de reconnaître son péché: « Tant que je me suis tu, mes os se consumaient, je gémissais toute la journée; car nuit et jour ta main s' appesantissait sur moi, ma vigueur n'était plus que sécheresse, comme celle de l'été. Je t'ai fait connaître mon péché, je n'ai pas caché mon iniquité; j'ai dit : J'avouerai mes transgressions à l'Éternel! Et tu as effacé la peine de mon péché. Qu'ainsi tout homme pieux te prie au temps convenable! » (Ps. 32:3-6).

Celui sur qui la main de Dieu s'appesantit éprouve dans son âme une douleur continue. Cette douleur n'est pas autre chose que celle de l'Esprit contristé; mais Sa main d'amour peut s'appesantir sur nous dans une correction encore plus sévère, si nous refusons de dire avec David: « Je t'ai fait connaître mon péché».